

Direction de la Politique de la Ville et de l'Animation - Don d'oeuvres d'art par des artistes bisontins, dans le cadre d'un travail sur le quartier de la Grette - Signature de conventions

M. l'Adjoint BAUD, Rapporteur : Depuis 2003, un travail a été entamé sur le quartier de la Grette par des artistes membres de l'association D'Ici et d'Ailleurs, dans le cadre du projet «Imagine ton quartier». Au cours de la «Semaine des Arts» organisée en mars 2005 à la Maison de Quartier de la Grette, trois membres de l'association ont présenté chacun une oeuvre issue de ce travail.

Suite à cette collaboration, les artistes ont souhaité que les oeuvres restent à la Maison de Quartier. Il s'agit :

- d'une fresque de Nicolas PONCEAU, installée dans le hall de la Maison de Quartier d'une valeur estimée à 3 000 €,
- d'une fresque de Jessica SCARANELLO, installée au Pôle Enfance de la Maison de Quartier d'une valeur estimée à 1 500 €,
- d'une vidéo de Thierry BERNARD d'une valeur estimée à 1 200 €.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'accepter le don de ces trois oeuvres,
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer une convention avec chacun des artistes réglant les questions d'ordre juridique relatives à ces dons,
- d'intégrer ces oeuvres à l'inventaire du patrimoine de la Ville et à réaliser un cartel de présentation pour chacune des oeuvres,
- d'inscrire au budget de l'exercice courant par décision modificative les autorisations de dépenses et de recettes suivantes :

	Imputation budgétaire		Dépenses	Recettes
Opérations d'ordre	Oeuvres et objets d'art (fresques et vidéo)	21.01.2161.509.20200	5 700 €	
	Dons et legs en capital	10.01.10251.509.20200		5 700 €

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 4 octobre 2005.